

Impôt sur le revenu : approfondir et actualiser ses connaissances

Résoudre les principales difficultés pratiques rencontrées dans l'établissement des déclarations de revenus des particuliers

PUBLIC

Conseillers en gestion de patrimoine
- Ingénieurs patrimoniaux -
Conseillers de clientèle - Assureurs
conseils - Fiscalistes - Avocats -
Experts-comptables - Notaires

PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances en matière de fiscalité personnelle ou le niveau de la formation

🔗 [Fiscalité des particuliers : IR, prélèvements sociaux, IFI \(389 \)](#)

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Retours d'expérience d'un praticien expérimenté

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception

Code
1456

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
1 267 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Identifier les événements ou opérations impactant le calcul de l'impôt du contribuable (situation familiale, réductions d'impôt, etc.)
- Examiner les modalités de détermination de la base imposable des différents revenus catégoriels (salaires, revenus fonciers, revenus financiers, plus-values de cessions de valeurs mobilières)
- Acquérir les clés d'arbitrage pour la déclaration de revenus jugés "complexes"

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Cerner les événements ou opérations impactant l'impôt sur les revenus du contribuable

Identifier les évolutions du foyer fiscal susceptibles d'impacter la déclaration des revenus ainsi que leurs incidences fiscales

- La séparation du couple et le divorce
- La question des personnes à charge
- La notion de résidence principale : territorialité de l'impôt et incidences en matière de plus-value immobilière
- L'expatriation
- Synthèse collective : déterminer les modalités déclaratives et les incidences fiscales d'un divorce ou d'une séparation en présence d'enfants mineurs et majeurs

Gérer les charges déductibles et produits de défiscalisation

- Le traitement des déficits : professionnels et patrimoniaux, générés par des travaux énergétiques
- La gestion des réductions d'impôt excédentaires : Malraux, dons, ...
- La contrainte du plafonnement des niches fiscales

de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Illustration pratique : la gestion des avantages fiscaux dont le bénéfice est étalé sur plusieurs années.

Identifier les situations pouvant aboutir à un abus de droit

- La notion d'abus de droit exclusivement ou principalement fiscal
- La portée du droit à l'erreur
- Focus sur les abus de droit récurrents en matière d'impôt sur le revenu (au gré de l'actualité) : en matière immobilière avec l'OBO immobilier (vente à soi-même), en présence de revenus d'activité avec les management packages, concernant les chefs d'entreprise avec la réduction de capital non motivée par des pertes, ...
- Synthèse collective sur les critères de qualification d'abus de droit en matière d'impôt sur le revenu

Analyser les situations complexes de déclaration des revenus des particuliers (en fonction de l'actualité)

Vous trouverez ci-dessous les principales thématiques qui seront plus ou moins développées au gré de l'actualité.

Gérer les questions déclaratives complexes en matière de revenus d'activité

- La rémunération des professionnels libéraux : la rémunération des associés et dirigeants dans les SEL (société d'exercice libérale), la déclaration BNC et le cas des SPFL, ...
- Les modes de rémunération des dirigeants en fonction de leur statut : société d'exploitation versus holding, traitement des avantages en nature, arbitrage avec le versement de dividendes, ...
- Quiz : ciblage des charges pouvant être déduites des revenus catégoriels ou du revenu global d'un foyer

Gérer les questions déclaratives complexes en matière de revenus financiers

- Les points de vigilance en matière de revenus de capitaux mobiliers (RCM) : sortie massive de liquidité, dissolution ou distribution, gestion d'un PEA et d'une assurance-vie, la qualification de revenus de capitaux mobiliers, les distributions occultes, la question des comptes courants et des comptes à l'étranger (3916), ...
- Les points de vigilance en matière de plus-values (PV) : incidences déclaratives en cas de cessions, application des régimes de faveur ...
- Illustration : itinéraire déclaratif d'une plus-value de cession de titres en report d'imposition avec engagement de réinvestissement du produit de cession des titres initialement apportés

Gérer les questions déclaratives complexes en présence d'activités locatives

- Les points de vigilance en matière de location nue : la qualification des travaux d'amélioration, le cas des SCI relevant de l'impôt sur le revenu, la pratique des produits de défiscalisation (Pinel, Malraux et monuments historiques)
- Les points de vigilance en matière de location en meublé : migration d'un bien vers l'activité de location meublé, détermination de la plus-value imposable pour les LMNP, focus sur l'activité de la para-hôtellerie, ...
- Cas pratique : passer d'une location nue à une location meublée

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... —————

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.



Prochaines sessions

PARIS

- 9 Oct. 2026
- 4 Déc. 2026

A DISTANCE

- 9 Oct. 2026
- 4 Déc. 2026

AIX-EN-PROVENCE

- 4 Déc. 2026

BORDEAUX

- 4 Déc. 2026

CHAMBERY

- 4 Déc. 2026

GRENOBLE

- 4 Déc. 2026

LILLE

- 4 Déc. 2026

LYON

- 4 Déc. 2026

MARSEILLE

- 4 Déc. 2026

MONTPELLIER

- 4 Déc. 2026

NANTES

- 4 Déc. 2026

NICE

- 4 Déc. 2026

NIORT

- 4 Déc. 2026

PAU

- 4 Déc. 2026

RENNES

- 4 Déc. 2026

ROUEN

- 4 Déc. 2026

STRASBOURG

- 4 Déc. 2026

TOULOUSE

- 4 Déc. 2026

TOURS

- 4 Déc. 2026